



Renforcement du réseau d'adduction d'eau potable (AEP) de la Commune de Houailou par le maintien des services éco-systémiques en amont des captages d'eau

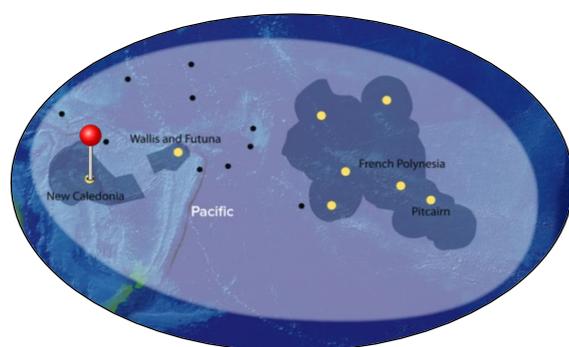
Territoire ciblé : Nouvelle-Calédonie

Budget total du projet : 100 000 Euros

Montant des subventions provenant du programme BEST 2.0 : 100 000 Euros

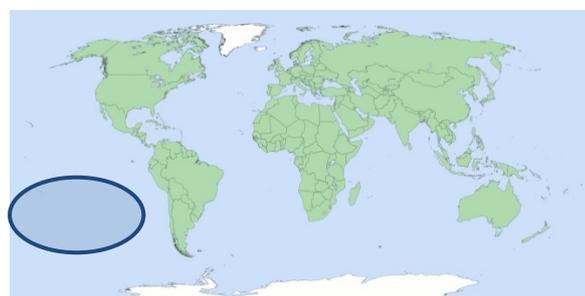
Durée : mars 2017 – mai 2018 (15 mois)

Organisation pilote : Mairie de Houailou



Contexte :

La commune de Houailou compte 4250 Habitants (population municipale sur un territoire de 980 km²). C'est la 3ème Commune de la Province Nord de la Nouvelle-Calédonie. La majorité de la population vit dans des tribus. La commune compte 33 tribus et 2 bourgs. La totalité de la population est alimentée en eau potable par l'intermédiaire d'un réseau d'adduction de plus de 500 km de linéaire et de plus de 10 captages d'eau de surface. Il y a 14 unités de production d'eau sur la Commune. Or la dégradation



de l'environnement aux alentours de certains captages d'eau de surface (animaux sauvages, feux de brousse, glissements de terrain, dégénérescence de la végétation existante) provoque des problèmes d'approvisionnement en eau aussi bien quantitatif que qualitatif. Il s'avère nécessaire de remédier rapidement à ces problèmes notamment par l'implication des tribus riveraines dans l'atténuation des facteurs de dégradation des milieux forestiers en amont, pourvoyeur services antiérosif, limitant l'évaporation et filtrant (matière en suspension et matière organique).

Description du projet :

La protection et la gestion de l'environnement en amont des captages d'eau potable permettront de fournir à la population de la commune de Houailou une eau saine et potable. La gestion des « animaux sauvages » et des humains ainsi que la protection et la replantation de la forêt dans un périmètre moyen (périmètre de captage des eaux de surface) permet un renouvellement et une amélioration de la qualité et des quantités d'eau.

Le maintien des services éco-systémiques en amont des captages passe par l'atténuation des facteurs de dégradation qui permet la conservation et la bonne santé de l'éco-système.

Pour la réalisation de ce projet, la commune de Houailou, mettra tout en œuvre pour assurer la protection de l'écosystème et veiller à la sûreté des infrastructures. Une protection des zones concernées sera également mise en œuvre par des moyens matériels techniques (grillages, clôtures, barrières). L'objectif atteint sera pérennisé par l'action, le suivi, l'entretien, etc. réalisé par les services techniques compétents municipaux et par les populations concernées étroitement impliquées dans le projet, sa réalisation et sa pérennisation. Ultérieurement la Commune pourra poursuivre, après évaluation et bilan, cette première concrétisation par un plan général pluriannuel de protection de tous les captages non traités par le premier projet réalisé.



Résultats escomptés :

- Les périmètres de protection immédiate des eaux de captage seront sécurisés.
- Les services écosystémiques forestiers seront dynamisés sur les périmètres de protection des eaux de captage.
- Les capacités d'intervention et de suivi des populations riveraines des captages seront renforcées.

CONTACT

Pascal SAWA

Mairie de Houailou

mairie-houailou@lagoon.nc

